

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 3 juin 2019 portant admission dans la réserve de la gendarmerie

NOR : INTJ1916075A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Michel, Claude Mezzadri est admis à sa demande, pour compter du présent arrêté, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien lieutenant de réserve de l'armée de terre sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, commandant et délégué
aux réserves de la gendarmerie nationale,
Le secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,*
O. KIM